

SEM magazine

janvier 2002
n° 11

MIXTE

LA LETTRE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE

Enquête

Lever de rideau sur les Sem de spectacles

Après le volet patrimoine proposé dans le numéro précédent, celui des spectacles, avec quelque 70 Sem concernées par cette activité. La moitié d'entre-elles a été créée depuis 1991, année faste s'il en est, pour l'éclosion de palais des congrès et Zénith. Les Sem se sont révélées particulièrement adaptées pour faire vivre ces équipements en conjuguant habilement culture et économie. Pour certaines, la vocation économique sera dominante, c'est le cas du Cadran à Evreux ; pour d'autres ce sera la culture, comme le Zénith de Caen. On les trouvera aussi, bien sûr, dans l'exploitation des cinémas et des théâtres, dont quelques scènes nationales - c'est le cas du Phénix à Valenciennes. Enfin, certains équipements à vocation davantage patrimoniale auront également une programmation arts/spectacles. Il s'agira souvent de favoriser la diffusion de certaines formes artistiques, de promouvoir de jeunes talents, d'expliquer, de sensibiliser : on retrouve là le rôle pédagogique des Sem, le zeste d'intérêt général. Quel que soit le dosage entre culture et économie, toutes ces Sem participeront au rayonnement de l'agglomération et seront, à des degrés divers, moteurs pour l'économie locale. Leurs chiffres méritent l'attention : une capitalisation de plus de 30 M€, un chiffre d'affaires de 190 M€ (toutes activités confondues, dans le cas de Sem multi-activités) et elles emploient plus de 3 000 salariés.

(suite page 2)

SOMMAIRE

1 Enquête

Les Sem conjuguent avec succès spectacles et économie : les exemples de Sem Espace à Evreux, du Zénith de Caen et du Phénix à Valenciennes.

4 Sem en direct

NGE à Nantes (44), PFI à Tours (37), Sigem à Gaillard (74), Sage à Tremblay-en-France (93), et Sonacotra à Strasbourg (67).

6 Sem en projets

Réhabilitation du patrimoine Le Corbusier à Firminy (42), gestion de la foire expo de Picardie (80), gestion de la polyclinique de Saint-Louis (68), redynamisation de la zone économique de Port-la-Nouvelle (11), développement économique pour le département des Deux-Septes.

7 La Sem du mois

Semea (Angoulême) enlève le marché de l'eau à la Saur sur la ville de Soyaux (16).

8 Fnsem en direct

Statut des Sem, Europe, Sem et CESR, Associations régionales.

Sem, culture
et spectacles

www.fnsem.asso.fr



Sem Espace (Photo : Jacky Van Sull)

Enquête (suite)

Lever de rideau sur les Sem de spectacles

La Fnsem ne peut que se féliciter de ces chiffres et estimer que les moyens qu'elle offre à ses adhérents ont pu, dans une certaine mesure, contribuer à cette réussite. Elle citera d'abord le réseau d'échanges : *"Il n'est pas spécifique à ces Sem, mais il est d'autant plus enrichissant que les adhérents dans ce type d'activité sont nombreux et les expériences très diversifiées. Ensuite les groupes métiers : les Sem fixent elles-mêmes le contenu en fonction de leurs préoccupations. Parmi les points abordés régulièrement, toutes les questions liées à la gestion des équipements et aux relations contractuelles avec les collectivités. Récemment, les groupes ont pu échanger sur les particularités de la fiscalité du spectacle ; sur les modalités d'attribution des licences depuis la nouvelle loi réformant l'ordonnance de 1945. Le prochain traitera des contrats avec les artistes".* Ajoutons à cela des services plus transversaux de veille, d'information, le SVP et la formation. Côté législation, la Fédération a évidemment suivi la proposition de loi sur l'établissement public de coopération culturelle.

Sem Espace : les vedettes de la variété s'affichent au Cadran

Le Cadran, palais des congrès d'Evreux, est inauguré en 1991. Il dispose initialement de 6 000 m² permettant d'accueillir séminaires et spectacles. Pour son exploitation, une Sem capitalisée à hauteur de 457 347 € (56 % Ville, 10 % Conseil général ; les 34 % restants se répartissant entre la Scet, la CDC et autres grands groupes bancaires). Dès la 3^e année, la demande dépasse les capacités de l'équipement, une extension de 1 000 m² est décidée ; elle sera réalisée en 1996. Le Cadran dispose alors d'un hall d'exposition de 1 100 m², d'une salle de 900 places, de 10 salles de commission et d'un espace restauration pouvant recevoir 1 500 personnes. Le chiffre d'affaires (1,19 M€ en moyenne les quatre premières années pour 210 jours d'occupation) passe à 1,33 M€ en 97 pour atteindre 1,83 M€ en 2001, avec 228 jours d'occupation. Mais l'extension permettra également à la Sem, à travers un concept partenarial avec de grandes entreprises, dénommé "Club Ivoire", de faire de la programmation de variétés - avec des artistes de renom - sans pour autant créer de turbulences dans sa trésorerie. Le Cadran accueillera ainsi Julien Clerc, Patricia Kaas, Michel Fugain, Alain Souchon... Explications d'André Sanchez, directeur de la

société : *"Nous avons proposé à des entreprises (25 au départ) de faire partie du club, moyennant une participation de 4 574 €/an qui leur donne droit à 8 places dans 8 des spectacles de variétés que nous programmons ; à un cocktail puis un diner, avec présence de l'artiste et enfin l'apposition de leur logo sur toute la communication faite par le Cadran. Ces sociétés invitent leurs clients, leurs prospects et chaque soirée constitue une opportunité de rencontrer l'ensemble des partenaires et leurs invités et de tisser des liens".* Quant aux avantages pour le Cadran, ils sont clairs. *"Ce partenariat nous permet de faire appel à des vedettes dont le cachet tourne aux environs de 18 294 €. Sans ce club, avec une salle de 900 places, non seulement nous ne pourrions pas rentabiliser l'opération, mais nous serions déficitaires puisqu'il faut ajouter techniciens, hôtesses, charges, Sacem, etc."*, poursuit André Sanchez. Autre aspect des choses, et non des moindres, les membres du club, en invitant d'autres chefs d'entreprises se font prescripteurs de l'équipement. En 2002, le Club Ivoire aura une nouvelle vocation, celle d'aider certains porteurs de projets culturels du département, grâce à une enveloppe budgétaire, constituée par une petite mise supplémentaire de chacun des partenaires. Côté manifestations/expositions, on notera, entre-autres, le tir d'Ariane en direct depuis Kourou, avec une exposition sur "Le rêve de voler" ; l'exposition "Cent ans de vélo", à l'occasion du passage du Tour de France à Evreux ou encore le "Week-end des saveurs" qui réunit chaque année, depuis 1992, l'ensemble des métiers de bouche du département et pour lequel la Sem Espace est, depuis 1999, coordinateur, pilote et animateur.

Même s'il est difficile de mesurer toutes les retombées économiques, l'étude effectuée en mars 2001 pour le 10^e anniversaire du Cadran, a mis en évidence quelques chiffres : 1 130 000 visiteurs, 2 500 manifestations organisées, 220 000 cocktails et repas servis et 30 000 nuitées réservées (il s'agit là des seules



Opéra dans la grande salle du Cadran.

Jacky Van Sull

réservations effectuées par la Sem dans le cadre de son activité centrale de réservation). Au total, sur les dix ans et pour un chiffre d'affaires de 13,3 M€ environ, les retombées sur l'économie locale sont estimées à 5,3/5,6 M€.

Zénith de Caen : un équipement à grands spectacles

Cette Sem est créée en 1993 avec une mission essentielle : permettre à la ville de Caen de proposer une offre culturelle à la hauteur d'une capitale régionale, à travers un équipement conçu, dès l'origine, pour le grand spectacle, tout en dopant l'économie locale.

La Sem loue le Zénith à la Ville et le sous-loue ensuite à des producteurs, respectant en cela le cahier des charges du ministère de la Culture qui ne l'autorise pas à faire de la programmation et qui lui fixe un minima culturel de 70 %, pourcentage largement dépassé avec les 82 % qu'elle consacre à ce volet. Les 18 % restants se répartissent entre conventions et manifestations sportives (gymnastique, volley-ball, karting...). Au capital de la société (152 450 €), la Ville, à hauteur de 51 %, la Caisse d'Épargne -

année, attirant 180 à 220 000 spectateurs, pour un chiffre d'affaires qui oscille, depuis l'inauguration de l'équipement, entre 762 250 € et 1,07 M€/an.

Quant aux retombées sur l'économie locale, elles ne peuvent être que significatives, comme l'explique Serge Langeois, directeur de la Sem : *"L'activité du Zénith a une incidence forte notamment sur l'hôtellerie : lorsque, par exemple, Eddy Mitchell vient répéter pendant dix jours avec toute son équipe, en plein mois de janvier et qu'ils réservent soixante chambres, ça fait déjà tourner l'économie locale, mais ça ne s'arrête pas là, il y a tous les autres prestataires. Et puis, Caen joue son rôle de capitale régionale et les personnes qui viennent pour le spectacle de Céline Dion le soir, arrivent à midi, déjeunent et font leurs courses à Caen. Le Zénith est un moteur pour l'économie locale."*

Le Phénix de Valenciennes : le théâtre, version NTIC

Dernier théâtre construit au XX^e siècle, en France, le Phénix de Valenciennes est estampillé "scène nationale". Pour la gestion de cet équipement de 8 700 m², inauguré en janvier 98, une Sem au capital de 609 780 € (152 450 € à l'origine), détenue à 79,6 % par la Ville de Valenciennes et les 20,4 % restants par des actionnaires privés, dont la CDC avec 16,6 %.

Le succès est immédiat, et malgré quelques problèmes de fonctionnement inhérents à toute construction neuve, le Phénix accueille 40 000 spectateurs dans les 5 premiers mois et enregistre 3 700 abonnements. Il faut dire que les Valenciennois attendaient ce théâtre depuis plus de 57 ans et qu'une campagne d'abonnement avec tarifs incitatifs avait été lancée fin 97. Le Phénix, bien que lieu mixte, a essentiellement une vocation culture/spectacle avec, au tout premier rang, une activité théâtre, suivie par la musique et la danse. Sa programmation, impulsée par Lew Bogdan, son directeur, a deux spécificités : le théâtre européen et les nouvelles technologies. C'est ainsi qu'elle produira des spectacles comme "l'étoile" qui mixe les effets de théâtre les plus anciens aux nouvelles technologies pour un rendu allant jusqu'à l'illusion totale, travaillée avec images 3D ou encore "avalanche intérieure", spectacle de danse verticale et d'images de synthèse.



Magnifique silhouette pour le dernier théâtre du XX^e siècle, en France.

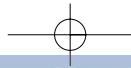
Pour réaliser ces petits bijoux de technologie, elle utilise ses ressources de pôle de formation dans le domaine des nouvelles technologies et fait appel aux créateurs-artistes, étudiants et chercheurs, avec lesquels elle est en relation dans le cadre de cette mission de formation. Son statut Sem se prête parfaitement à ce rôle pédagogique, tout comme à celui de sensibilisation qu'elle effectue à l'échelle de l'agglomération valenciennoise (350 000 habitants), comme l'explique Jean-Pierre Decaudin, son directeur technique : *"Nous avons une action auprès du monde scolaire, universitaire et même des aînés, grâce à nos partenariats avec le tissu économique local au grand complet et à la boutique Solidarité. Nous organisons des visites, des rencontres, un travail sur l'écriture, sur la mémoire... et nous réservons à ces publics un accès privilégié sur une quinzaine de spectacles préselectionnés, avec une animation pré et post spectacle ainsi qu'une rencontre avec les artistes"*. Le Phénix accueille aussi quelques événements majeurs comme les rencontres européennes de la jeune création numérique qui se déroulent tous les ans sur 4/5 jours et qui rassemblent les écoles numériques d'Europe et tous les industriels de ce secteur ou encore le Festival du film d'action et d'aventure. Enfin, bien que majoritairement consacré au spectacle, l'équipement accueille quelques conventions qu'il teinte alors de culturel : *"nous modifions un peu le cahier des charges d'origine en y amenant la moelle théâtrale"*, dira Jean-Pierre Decaudin. Toutes activités confondues, la Sem réalise un chiffre d'affaires de 2,6 M€ environ, elle emploie 23 salariés permanents et de nombreux intermittents du spectacle.



Salle comble au Zénith de Caen, pour Patrick Bruel.

son premier actionnaire privé - et quelques petits porteurs, dont la Fnac.

Avec une salle modulable de 700 à 7 000 places, on imagine bien les nombreuses possibilités qui lui sont offertes. Depuis les têtes d'affiches que sont Johnny Hallyday, Céline Dion, Eddy Mitchell... ou le monument que constitue "Notre Dame de Paris", en passant par le registre classique avec Carmen, par exemple, et jusqu'au théâtre de boulevard : le Zénith de Caen propose tous types de spectacles. Quatre-vingts sont organisés chaque



Sem en direct



Tombe de Sennedjem, Vallée des Artisans.
Photo Yveline Bouquard pour PFI Tours

NGE ou la stratégie du stationnement nantais

La Sem Nantes Gestion Equipements (NGE) met à la disposition de ses clients une carte à décompte utilisable dans les sept parkings couverts qu'elle gère, sur les onze que totalise la ville de Nantes.

Cette carte, qui se présente sous la même forme qu'une carte bancaire, est proposée par les agents d'accueil stationnement à la caisse des parkings et également à la boutique NGE située en centre-ville.

Le client qui en fait la demande la charge du montant qu'il désire, sans minimum obligatoire. Quel que soit ce montant, il bénéficie d'une gratuité de 10 % sur la somme chargée : s'il paie 15 euros, il bénéficie de 16,5 euros de stationnement.



La politique commerciale mise en place par NGE porte ses fruits : en 1995 la société enregistrait 924 000 entrées horaires dans les parkings contre 1 330 000 en 2000, soit une augmentation de 44 %. Pour la seule année 2000, la carte à décompte représentait 35 % des entrées, soit un chiffre d'affaires d'un million d'euros.

Les quelque 33 000 cartes à décompte aujourd'hui en circulation contribuent non seulement à augmenter la fréquentation des parkings et donc à leur rentabilité, mais aussi à satisfaire les clients qui gagnent un temps précieux : plus d'attente aux caisses - en particulier les jours de forte affluence -, une rotation plus rapide des véhicules en entrée et sortie de parking, rendant la circulation plus aisée.

Enfin, la carte à décompte soulage le stationnement sur voirie par une fréquenta-

tion fidélisée des parkings en ouvrage qui sont ouverts 24 heures sur 24.

Mais la politique de NGE ne s'arrête pas là : la Sem propose un tarif soirée attractif de 19 h à 9 h du matin, une carte abonné qui permet de payer au mois, au trimestre ou à l'année, sans limite d'accès 24 heures sur 24, une carte abonné de nuit (19 h à 10 h du matin et week-end), sans oublier un abonnement combiné stationnement/vélo. Pour NGE, le stationnement est aussi un service qui se vend sur un marché à conquérir.

PFI Tours change l'image de la mort

Trois ans d'existence et troisième rendez-vous culturel proposé par la Sem des pompes funèbres de l'agglomération tourangelle : jusqu'à l'été, elle accueille dans les

locaux du centre funéraire et du crématorium une exposition photographique de l'artiste tourangelle Yveline Bouquard, intitulée "Où mourir était voyager". Ses photos et textes sont le fruit d'un travail personnel réalisé à partir d'un voyage effectué en juin dernier dans la vallée du Nil, et inspirés du

munes - de changer l'image de la mort, en permettant la découverte de ses installations.

A Gaillard, la Sigem logera mieux et moins cher

Dans un contexte de pénurie sur le bassin d'Annemasse, la Sigem acquiert 32 logements privés en vue de les améliorer et de les transformer en logements sociaux. L'immeuble "les Bossonnets 3", situé dans une zone pavillonnaire, à proximité des terrains de sports de la ville de Gaillard, comprend un rez-de-chaussée et trois étages, chaque niveau se composant de huit logements : studios, deux pièces et trois pièces, tous occupés.

Après diagnostic du bâti, la Sigem a estimé nécessaire de refaire l'étanchéité des terrasses et de remplacer le chauffage collectif électrique par un système au gaz, afin de baisser les charges des locataires. C'est sur cette base que la Sem a monté son dossier de financement, lequel a depuis été accepté. L'opération, qui s'élève à 1,53 million d'euros, sera financée par des subventions

Sennedjem, le défunt, suivi de son épouse, implore cinq dieux.



Yveline Bouquard



(0,36 million d'euros) réparties entre l'Etat, le Conseil général de Haute-Savoie et le Syndicat intercommunal de l'agglomération annemassienne, des prêts de la Cdc (1,174 million d'euros dont 1,04 million pour le foncier et 0,134 million pour la réhabilitation) et par 48 783 euros en fonds propres. Les travaux débiteront à la fin du premier trimestre 2002 et, paradoxalement, les loyers ne baisseront qu'à leur achèvement, puis-

DR



Les Bossonnets 3, anciens logements privés transformés en logements sociaux.

qu'entrera alors en ligne de compte le conventionnement de l'immeuble. D'une allocation logement, les locataires passeront au système de l'APL (aide personnalisée au logement) et seront mieux logés pour moins cher : leur taux d'effort devrait être réduit d'environ 25 %.

Action sociale : quand la Sonacotra devient partenaire de Strasbourg

La résidence Lausanne inaugurée en juin 2001 par Fabienne Keller, nouveau maire de Strasbourg, s'inscrit dans le plan quinquennal qui lie la ville à la Sonacotra pour la transformation des anciens foyers d'hébergement en résidences sociales.

En 1997, la préfecture du Bas-Rhin fait appel à la Sonacotra, Sem nationale fortement implantée et perçue comme partenaire local, pour débloquer l'immobilisme causé par l'échec, en 1995, de la tentative de réhabilitation par la société coopérative propriétaire de l'immeuble ; opération qui ne peut être conduite, ni par l'Etat, ni par la ville.

La Sonacotra rachète le bâtiment datant de 1909. Les 150 occupants, certains grabataires, alcooliques ou tuberculeux, y vivent

Le centre équestre de Tremblay-en-France : une réalisation de la Sage

La Sage a réalisé le centre équestre de Tremblay-en-France, l'un des plus grands de France - inauguré le 22 septembre 2001 en présence de Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports - pour le compte du SEAPFA. Ce syndicat intercommunal regroupe cinq communes de la Seine-Saint-Denis : Aulnay-sous-Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran, Tremblay-en-France et Villepinte lesquelles représentent environ 250 000 habitants.

Le centre, situé sur le site privilégié du parc du Château bleu, a pour vocation d'initier aux activités hippiques les enfants, tout d'abord dans un cadre scolaire et aussi, leur permettre de pratiquer à un faible coût un sport jusque-là réservé à quelques privilégiés.

Conçu par Massimiliano Fuksas, architecte de renommée internationale, le centre, conforme aux normes de la Fédération française d'équitation, peut accueillir 60 équidés. Il comprend un paddock de détente en herbe pour les chevaux (3 500 m²), une carrière (40 m x 80 m utiles) drainée, éclairée et entourée d'un chemin aménagé permettant un accès facile aux visiteurs, quatre manèges couverts dont un aux dimensions olympiques qui intègre des gradins d'une contenance de 90 places assises.

Deux anciens bâtiments réhabilités abritent l'accueil, le secrétariat, un club house de 50 m², trois bureaux (un pour les enseignants, deux pour la direction), vestiaires et douches, une salle de repos/repas pour le personnel, deux salles de classe en rez-de-chaussée, un gîte avec sanitaire pouvant héberger cinq stagiaires, sanitaires, vestiaires et douches adaptés à la fréquentation des usagers, un logement de gardien.

Le bâtiment technique voué à la réparation, à l'entretien, au stockage de matériel, à l'entrepôt de la paille et du fumier comporte également un boxe de mise en quarantaine, ainsi qu'un local affecté au maréchal ferrant.

L'opération (4,42 millions d'euros) a été financée par le SEAPFA à hauteur de 2,29 millions d'euros qui a reçu le soutien financier du ministère de la Jeunesse et des Sports (0,76 million d'euros), de la région Ile-de-France (0,6 million d'euros), du conseil général de Seine-Saint-Denis (0,76 million d'euros). Le SEAPFA a confié la gestion du centre équestre à une association spécialisée.

dans des conditions d'hygiène surannées : un lavabo à chaque étage et deux douches en sous-sol. De plus, y règne une discipline quasi militaire.

Aussitôt la reprise du foyer, la Sonacotra met en place un accompagnement social avec le concours d'une association locale Gala, financée par le FSL. Pour le logement d'urgence, elle fait appel à l'association Etage, spécialisée dans l'accueil et l'appui des jeunes en grandes difficultés. Plusieurs personnes ont dû être transportées à l'hôpi-

Michel Demance



Initiation aux activités hippiques, dans un cadre conçu par l'architecte Massimiliano Fuksas.



La résidence Lausanne, réhabilitée et totalement intégrée dans le tissu urbain strasbourgeois.

région, du conseil général et de la Cus se sont élevées à 1 million d'euros ; pour sa part, l'Etat a apporté 0,8 million d'euros de subventions. L'opération est parfaitement équilibrée et les résidents parfaitement solvabilisés par l'APL.

La résidence Lausanne est un pari réussi pour la Sonacotra qui a valorisé l'architecture de l'immeuble en le réinsérant parfaitement à la ville et a su trouver une solution originale avec une forte participation des acteurs locaux, en particulier pour l'accompagnement social. Aujourd'hui, sa mission se poursuit par l'initiation d'autres projets de réhabilitation, tels que les foyers Meetzgerau (Meinau) et Ziegelwasser (Neudorf).

Sem en projets

- **Firminy (42), ville ouvrière de l'agglomération stéphanoise**, étudie la création d'une Sem pour réhabiliter le patrimoine de Le Corbusier. Firminy possède en effet la plus forte concentration de ses œuvres architecturales en Europe.
- **Une Sem pour gérer la foire exposition de Picardie** : la communauté d'agglomération, Amiens métropole, devrait confier cette mission à la Sem qu'elle constituera également pour gérer Mégacité, le parc des expositions d'Amiens. Outre la communauté d'agglomération, la société devrait compter au nombre de ses actionnaires, le conseil général de la Somme, les chambres consulaires, la Caisse des dépôts et consignations, le Crédit agricole et la Chambre professionnelle de l'industrie hôtelière.
- **Saint-Louis (68), la communauté de communes des Trois Frontières** étudie la création d'une Sem pour éviter à terme le dépôt de bilan de la polyclinique. La Sem rachèterait les bâtiments pour 4,9 millions d'euros, contracterait un emprunt de 4,1 millions d'euros et serait l'actionnaire majoritaire de la société de gestion de la polyclinique qui serait alors recapitalisée.
- **A Port-la-Nouvelle (11)**, la commune envisage la création d'une Sem qui aurait pour objet l'étude, la réalisation de nouvelles infrastructures et d'aménagements pour renforcer les services aux entreprises de la zone économique. Port-la-Nouvelle détiendrait 51 % du capital et compterait parmi ses autres actionnaires la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers, des institutions financières, des commerçants et artisans.
- **Le département des Deux-Sèvres** pourrait créer une Sem de développement économique où seraient partenaires des banques, la Caisse des dépôts et consignations, EDF-GDF, la SNCF...

La presse en parle

Le Conseil de Paris a examiné le rapport d'activités des 20 sociétés d'économie mixte de la ville en 2000. Bertrand Delanoë veut introduire transparence et rigueur dans leur gestion. (...) Il ne s'agit pas de mettre les Sem sous tutelle, mais d'établir des relations contractuelles saines, productrices de services pour la population et contrôlées par des administrateurs élus, assure-t-on à la municipalité.

Les Echos, 20 novembre 2001

Les Sem parisiennes sont " un des outils majeurs de l'action municipale " : elles totalisent un chiffre d'affaires de 7,6 milliards de francs (soit plus de 10 % du chiffre d'affaires total des Sem en France) et emploient 3 800 salariés.

Urbapress Informations, 21 novembre 2001

Les Sem comme outil de développement C'est un mode de gestion de responsabilité, de transparence (...). Cela dit, une société d'économie mixte doit rendre des comptes à ses actionnaires, ceux qui composent son capital, mais aussi aux citoyens. Elle n'a rien à cacher.

La Nouvelle République du Centre, 27 novembre 2001



La Sem du mois

Semea Angoulême

Nul doute, le champagne coulera début 2002 à la Semea, même si ce n'est pas ce breuvage, mais de l'eau (d'une excellente qualité, selon les différents sondages Sofres), qu'elle distribue à ses 27 000 abonnés. Il y a une bonne raison à cela et elle est davantage liée au marché qu'elle vient d'enlever à la Saur qu'à l'arrivée du nouvel an. Rencontre avec une Sem qui avait "tout pour perdre" et qui vient encore de gagner.

Galvanisée par un contexte difficile

La Semea est créée en 1986, pour assurer la production et la distribution d'eau potable sur l'agglomération d'Angoulême. Dans son capital (304 898 € à cette époque) la ville, à hauteur de 80 %, la Générale des Eaux, le

ront pas vers le privé, mais trouveront là l'outil adéquat pour y faire face. En 1997, le capital est porté à 1,6 M€ par capitalisation des réserves et la société rachète les parts de la Générale des Eaux. En 2001, c'est la Communauté d'agglomération d'Angoulême qui rachète la part détenue par la collectivité et prend le contrôle du capital.

De la pertinence d'une Sem

Au-delà des chiffres (60 % de l'agglomération d'Angoulême desservie, 5,34 M€ de chiffre d'affaires en 2000 et 762 246 € de bénéfice - qui lui permettent de verser un petit dividende à ses actionnaires), un sondage réalisé chaque année par la Sofres depuis 1998 vient conforter les collectivités dans la pertinence de leur décision : la Sem assure en tous points un service d'excellente qualité qui recueille un taux de satisfaction élevé parmi sa clientèle. Et Alain Tomsin de commenter, non sans fierté : *"la Semea fait mieux que ses concurrents, qu'ils soient régies ou privés"*.

La Semea pour référence

La société a encore bien d'autres motifs de fierté. Au plan technique, son ratio de rendement du réseau dépasse 90 % depuis plusieurs années (contre 65 % en moyenne en France) ce qui signifie que la fréquence des fuites a été considérablement réduite. Il faut dire que la Semea consacre, chaque année, plus de 15 % de son chiffre d'affaires au renouvellement du réseau et des installations de service. Les branchements en plomb sont ainsi en passe d'être complètement supprimés à Angoulême. Quant à ses tarifs, ils ont été jugés particulièrement bien adaptés par la Communauté d'agglomération au point

que cette dernière ait décidé d'harmoniser les tarifs de l'agglomération par le bas, en prenant la Semea comme référence. Une harmonisation, on s'en doute, diversement appréciée...

La meilleure, "à armes égales"

Autre point de satisfaction pour l'entreprise, le contrat qu'elle vient de remporter, sur appel d'offres dans le cadre d'une "délégation loi Sapin", pour l'alimentation en eau de la ville de Soyaux (3^e commune du département, 11 000 habitants). Elle enlève ainsi le marché à la Saur, qui assurait jusqu'à présent ce service. Et, *"ce n'est qu'un début"*, souligne Alain Tomsin, qui poursuit *"le conseil d'administration nous a très claire-*



Crédit Lyonnais et le Crédit Agricole pour les 20 % restants. Mais, comme le souligne avec humour Alain Tomsin, directeur général de la Sem, *"Les bonnes fées ne se sont pas vraiment penchées sur son berceau. Nous avions tout pour perdre"*. De fait, le climat de suspicion qui touchera la localité ne favorisera ni l'essor de la Sem, ni sa crédibilité. Elle n'en est pas moins fermement décidée à se battre pour sa survie et met tout en œuvre pour être à armes égales avec les groupes de services privés. Elle s'attache à développer des valeurs d'efficacité, productivité, professionnalisme, compétence et rentabilité. Ces valeurs lui vaudront la confiance de la nouvelle municipalité et des collectivités de l'agglomération qui, non seulement ne bascule-



ment donné son accord pour participer aux mises en concurrence sur l'agglomération".

Pari gagné donc pour cette société qui n'était pas née sous les meilleurs auspices, mais qui, grâce à sa détermination de faire aussi bien et même mieux que des grands groupes privés, fournit un bel exemple de ce que peuvent réaliser les Sem animées d'un réel esprit d'entreprise. Un état d'esprit que traduit bien la conclusion de son directeur : *"nous avons construit une machine redoutable, en complète proximité avec les collectivités"*. Les concurrents de la Semea n'ont qu'à bien se tenir !

Contact : SEMEA - 2 rue Bernard Lelay - 16022 Angoulême cedex - Tél. 05 45 37 37 37.

Fnsem en direct

Statut des Sem

Les députés ont voté à l'unanimité, mercredi 12 décembre 2001, la proposition de loi modernisant le statut des sociétés d'économie mixte locales, dans la version adoptée la veille par la commission mixte paritaire. Le texte sera discuté en séance au Sénat jeudi 20 décembre 2001 pour une adoption définitive.

L'adoption par l'Assemblée nationale notamment des deux dispositions justifiant d'une commission paritaire se traduit par :

- le retour à la mention dans le Code général des collectivités territoriales de la possibilité donnée aux collectivités de verser des avances sur opérations aux Sem d'aménagement (l'Assemblée nationale avait supprimé cette mention en deuxième lecture du texte) ;

- un nouveau plafond de la participation des collectivités territoriales au capital des Sem, limité actuellement à 80 %, qui est porté à 85 % (l'Assemblée avait souhaité porter cette limite à 90 %).

Jacky Darne, député du Rhône, rapporteur de la commission mixte paritaire et rapporteur à l'Assemblée nationale de la proposition de loi, a rappelé qu'*"à l'origine, une proposition identique avait été déposée à l'Assemblée nationale et au Sénat, (...) signée par des parlementaires de tous les groupes du Parlement"*. Il a considéré *"qu'il était logique que, partant d'un texte commun, nous arrivions finalement à un accord"*.

La Fnsem voit là l'aboutissement d'une discussion parlementaire portant sur un texte déposé à son initiative par les députés et sénateurs et qui intéresse les quelque 1 250 Sem françaises, tout comme leurs collectivités actionnaires.



Paul Girod, rapporteur au Sénat.

Sem et CESR

Les Sem sont désormais représentées dans quatre conseils économiques sociaux et régionaux : Ile-de-France, Basse-Normandie, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes, suite à la campagne de sensibilisation lancée par la Fnsem et relayée par les associations régionales de Sem auprès des pouvoirs publics.

Albert Mahé, représente les Sem au CESR Pays-de-le-Loire.



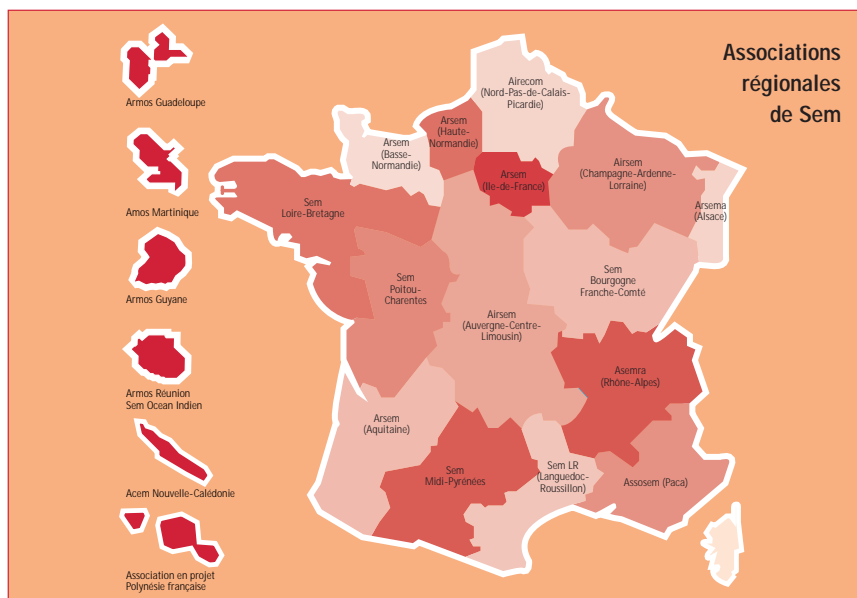
Associations régionales

Sept associations régionales de Sem ont changé de président à l'issue des élections intervenues au cours de 2001. Il s'agit pour : l'Arsema (Alsace) de Jean-Louis Lorrain, sénateur du Haut-Rhin ; l'Arsem Aquitaine de Bernard Garandeau, vice-président du conseil général de Gironde ; l'Airsem Auvergne Centre Limousin de Jean Michel, député du Puy-de-

Dôme ; l'Airsem Champagne-Ardenne et Lorraine de René Ludwig, conseiller régional de Lorraine ; l'Arsem Basse-Normandie de Jean-Léonce Dupont, sénateur du Calvados ; l'Arsem Haute-Normandie de Pierre Albertini, député de Seine-Maritime et maire de Rouen ; Assossem Paca de Paul Lombard, maire de Martigues.

Europe

Le Parlement européen au secours de la décentralisation : le 14 novembre, il a adopté, mais fortement amendé en première lecture, un projet de règlement relatif au transport public de voyageurs présenté par la Commission. Il a rétabli la possibilité pour les autorités locales d'assurer les missions de transport public elles-mêmes, ou par le biais d'une de leurs propres sociétés, sans passer par un appel d'offres. Il a fondé cette position sur le principe de libre administration des collectivités locales. Ce projet de règlement étant régi par le principe de co-décision, il va désormais être soumis au Conseil européen pour qu'une position commune soit trouvée.



Sem magazine est une publication de la Fédération nationale des sociétés d'économie mixte
11-15 rue Saint-Georges 75009 Paris
<http://www.fnsem.asso.fr> - fnsem@fnsem.asso.fr

Tél. : 01 53 32 22 00 - Fax : 01 53 32 22 22
Directeur de la publication : Maxim Peter
Rédacteur en chef : Marie-Anne Ramazzina
Conception-réalisation : Innovapresse Conseil & Edition
Rédaction : Sem en direct, Sem en projets,

Fnsem en direct : Marie-Anne Ramazzina (Fnsem)
Enquête et Sem du mois : Nicole Malet (Innovapresse)
Photos : Yveline Bouquard, Michel Denance, Eric Fabre, Olivier Houdant, Jacky Van Sull, DR.
Impression : Pôle graphique (18). Dépôt légal à parution.